

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, mercredi 2 mai 2018

Matériels roulants du Grand Paris Express : Le marché entre dans son ultime phase

Initié en 2014, le marché relatif aux études et à la fourniture de matériels roulants des lignes 15, 16 et 17 du réseau de transport public Grand Paris Express entre dans son ultime phase. Le choix de l'attributaire a fait l'objet d'un avis favorable de la commission d'examen des offres de la Société du Grand Paris et du comité de coordination qui réunit la Société du Grand Paris et Île-de-France Mobilités. Ainsi, dans le cadre de la procédure négociée avec mise en concurrence préalable, le constructeur ferroviaire Alstom est pressenti.

Ce marché est actuellement en cours de mise au point et devrait faire l'objet d'une notification au titulaire à l'été prochain. Il comprend le design, la conception, la fabrication et la mise en service des trains nécessaires pour l'exploitation de la ligne 15 et des lignes 16 et 17 qui seront opérées en mode automatique sans conducteur. Le volume du marché représente environ 1000 voitures au gabarit large de 2,8 m avec jusqu'à 133 trains longs composés de 6 voitures (env. 108 m) pour la ligne 15 et jusqu'à 50 trains courts composés de 3 voitures (environ 54 m) pour les lignes 16 et 17. Conformément à la loi du 3 juin 2010, la Société du Grand Paris fait l'acquisition du matériel roulant ayant vocation à parcourir les infrastructures du Grand Paris Express. En tant qu'autorité organisatrice des mobilités en Île-de-France, Île-de-France Mobilités prend en charge cet investissement à 100%. Ce matériel roulant sera mis à la disposition des opérateurs des futures lignes 15, 16, et 17 désignés à la suite des appels d'offres qui seront lancés par Île-de-France Mobilités. Ces nouvelles lignes de métro permettront d'améliorer considérablement les déplacements des Franciliens, avec un maillage des transports plus dense en grande couronne et la création de correspondances avec les lignes existantes et les projets en cours, faisant du réseau francilien le réseau de transports en commun le plus dense au monde.

Le marché permet également l'acquisition de trains d'auscultation des infrastructures composés de 3 voitures, instrumentées. Après leur réception, ces véhicules sont confiés au gestionnaire d'infrastructure qui en assure la gestion dans les conditions prévues par le code des transports.

Une première en France

Ce marché constitue la première acquisition de métros automatiques à roulement ferré qui seront exploités en France. Avec une vitesse maximale d'exploitation de 110 km/h, les voyageurs

Contacts presse :

Île-de-France Mobilités : Sébastien Mabile – sebastien.mabile@iledefrance-mobilites.fr – 01 47 53 28 42

Société du Grand Paris

Xavier Bossaert : 06 19 41 50 18 – xbossaert.quai3@societedugrandparis.fr

Raphaëlle Martin : 01 75 62 38 27 – rmartin.quai3@societegrandparis.fr

bénéficieront pour leur trajet d'une vitesse commerciale moyenne très attractive (de l'ordre de 60 Km/h). Les trains fonctionnent en 1500 V et sont alimentés par caténaire. La composition des trains met en œuvre deux voitures motorisées sur trois pour permettre de disposer de performances de traction élevées tout en proposant une sobriété énergétique remarquable. Les capacités des trains sont de l'ordre de 500 et 1000 voyageurs en rame de 3 et de 6 voitures en condition de charge nominale. Chaque voiture, est équipée de 3 portes d'accès par côté pour faciliter les échanges de voyageurs en gare et les trains sont accessibles pour les personnes en situation de handicap. Les larges intercircularités entre chaque voiture permettent une continuité de l'espace voyageur d'un bout à l'autre du train.

A noter que les automatismes de conduite et les équipements embarqués d'information voyageurs (vidéosurveillance, information voyageurs et sono) et de télécommunication, radio, sont acquis dans le cadre d'autres marchés et seront intégrés par le titulaire du marché de matériel roulant dans les trains.

Contacts presse :

Île-de-France Mobilités : Sébastien Mabile – sebastien.mabile@iledefrance-mobilites.fr – 01 47 53 28 42

Société du Grand Paris

Xavier Bossaert : 06 19 41 50 18 – xbossaert.quai3@societedugrandparis.fr

Raphaëlle Martin : 01 75 62 38 27 – rmartin.quai3@societegradparis.fr